



# HILDEGARDE DE BINGEN

*Par des élèves du secondaire 1*

**1098 - 1179**

Abbesse, mystique, guérisseuse, botaniste, compositrice de chants religieux et femme de lettres

*En 2012, le pape l'a nommée "Docteure de l'Église", pour son œuvre, titre qui a été donné à très peu de femmes.*

## PARCOURS

Religieuse, elle ne s'est pas mariée et a étudié dans un monastère. Dès trois ans, elle a eu des visions, mais n'en a parlé que plus tard. Une femme n'était pas censée écrire sur des sujets religieux. Le pape l'a cependant autorisée à écrire. Elle a ainsi rédigé des textes sur ses visions ainsi que sur la médecine, les plantes et des chants. Elle a beaucoup voyagé pour prêcher, ce qui était rare pour une femme à l'époque. En 2012 seulement, elle est officiellement devenue sainte.

## LE MONDE EN CE TEMPS-LÀ

Au XI<sup>e</sup> siècle, il était très rare que les femmes sachent lire et écrire. Elles étaient sous la tutelle d'un homme qui décidait de ce qu'elles faisaient de leurs vies. À cette époque, l'homme était très clairement considéré comme supérieur par rapport à la femme. La seule manière pour une femme d'être écoutée était que ce ne soit pas elle qui parle, comme Madame Bingen, qui avait des visions et qui parlait au nom de Dieu.

## ÊTRE UNE FEMME DANS CE CONTEXTE

C'était Dieu qui se manifestait avec son corps donc ce n'était pas si difficile pour elle, et tout ce qu'elle faisait, c'était comme si c'était Dieu qui le faisait. Donc elle n'avait pas d'obstacles, mais sans l'accord du pape, rien n'aurait été possible.

## ELLE A DÉFENDU

Une image des femmes plus positive que celle des hommes de son époque, une femme qui donne la vie et qui crée le monde. Hildegarde de Bingen a aussi fait chanter les religieuses de son abbaye, alors que le chant religieux était réservé aux moines. C'était nouveau à cette époque.



Retrouvez tous les portraits et plus d'activités sur : [dehautlutte.ch](http://dehautlutte.ch)

Portrait par Loris, Miguel et Mathis, 9VP3, La Tour-de-Peilz

Illustration : Maurane Mazars

*Unil*

UNIL | Université de Lausanne